

## > L'été arrive

Faites-le plein d'idées pour sortir ou vous amuser !

### > Le bureau du Comité des fêtes s'est renouvelé



Georges Bonnet et Denis Calland

Le 12 mars dernier s'est tenue une réunion extraordinaire des membres du bureau du Comité des fêtes, faisant suite à l'assemblée générale. « Six personnes ont présenté leur démission et onze nouveaux membres ont rejoint le bureau, soulignant les deux coprésidents, nouvellement élus. Nous souhaitons mettre en commun nos compétences, c'est pour cela que nous avons choisi d'être coprésidents. Nous n'avons pas la même vision des choses, mais nous sommes complémentaires. Pour cette année, nous avons voulu relancer la Vogue qui avait besoin d'un nouveau souffle. Le Comité compte 25 membres, sans compter la quinzaine de bénévoles. Aussi, nous avons remis en place les commissions afin que tous soient impliqués. Bien sûr, nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés tout au long de l'année ! Du côté des projets, nous allons préparer le 50<sup>e</sup> anniversaire du Comité des fêtes qui aura lieu en novembre 2018. Et pour le printemps 2019, nous souhaitons organiser une nouvelle manifestation à destination des familles et des jeunes. Mais nous n'en dirons pas plus, c'est une surprise ! »

Entre le Comité des fêtes et Pôle Pyramide, acteurs essentiels à Saint-Denis-lès-Bourg, le programme de l'été pour petits et grands s'annonce une nouvelle fois riche en animations et manifestations. Vous ne manquerez pas d'idées pour vous divertir !

**D**u côté du Comité des fêtes, on est dans la dernière ligne droite de préparation de la Vogue annuelle qui aura lieu les 21, 22 et 23 juillet prochains. Durant trois jours, vous pourrez profiter de concours de pétanque (le vendredi et le dimanche), d'un repas moules/frites suivi d'un feu d'artifice et d'un bal populaire (le samedi), d'une course pédestre et d'un grand prix cycliste avec restauration rapide sur place (le dimanche). Le samedi et le dimanche, une fête foraine sera installée et vous pourrez vous amuser dans les manèges et les attractions, ainsi qu'aux différents stands.

### > Du nouveau pour le repas du samedi soir

« Cette année, le nombre de repas est fixé à 400, expliquent Denis Calland et Georges Bonnet, les deux coprésidents du Comité des fêtes. Le menu sera moules/frites, fromage blanc et dessert. Le prix est de 15 € sur réservation et de 18 € sur place (selon disponibilité). Nous avons également prévu un menu enfant (saucisses/frites, fromage blanc ou dessert) au prix de 6 €. Notre objectif est que les familles viennent en nombre à cette manifestation, même si elles le décident au dernier moment... »

**Du côté de Pôle Pyramide**, la traditionnelle guinguette vous attendra nombreux du 7 au 20 juillet (sauf les dimanches et lundis) dans le Pré de la Cure. Chacun, à n'en pas douter, trouvera son activité ! Au programme : animations régulières

sur le parquet : jeux, musique, danse, repas en commun, sans oublier le « café habitant » le matin pour partager un moment convivial. N'hésitez donc pas à venir en famille, entre amis, et même si vous êtes seul ! C'est ouvert à tous et la bonne humeur sera de mise.

### > Stage de cirque à partir de 4 ans

Les chapiteaux de l'École des techniques des arts du cirque (ETAC) de Bourg-en-Bresse seront cette année encore installés à Saint-Denis pour deux stages à destination d'un public d'enfants et de jeunes âgés de 4 à 17 ans.

✓ **Au programme** : acrobatie, jonglerie (foulards, balles, massues, diablo...), équilibre sur objet (boule, monocycle, fil tendu...), aérien (tissu, trapèze fixe) et jeux d'expression.

### > Un programme riche et varié au centre de loisirs

Le centre de loisirs accueille les jeunes de 3 à 16 ans. Durant tout l'été, de nombreux thèmes seront proposés chaque semaine pour permettre aux enfants de découvrir et de participer à un large panel d'activités : arts du cirque, tribus indiennes disparues, ateliers artistiques (dessin, sculpture, street art, danse...), retour à la nature, animaux sauvages, gourmandise, voyage dans le temps, cinéma... Des sorties et des camps agrémenteront également la période estivale. On ne va pas s'ennuyer !

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

PRENDRE ET DONNER DE SON TEMPS

**A** peine commencé le printemps, que se profilent déjà, à grands pas, les congés d'été. Pour beaucoup, c'est l'occasion de faire une pause attendue et de consacrer du temps pour soi et ses proches. C'est aussi l'occasion de partager des moments de convivialité à Saint-Denis-lès-Bourg ou ailleurs. Fêtes des écoles, vogue, ciné plein-air, retransmission des matchs de la coupe du monde de football... Vous retrouverez dans ce journal une partie du programme qui vous attend cet été.

Du côté de la communauté d'agglomération, cet été sera également marqué par plusieurs nouveautés venant enrichir l'offre de loisirs de notre bassin de vie : la gratuité pour tous les habitants de notre territoire pour l'accès à la base de la plaine tonique de Montrevel, l'ouverture du 1<sup>er</sup> tronçon de la voie verte entre Jayat et Attignat qui préfigure ce que sera, à terme, le réseau structurant des voies cyclables d'agglomération, mais aussi une édition particulièrement « vitaminée » de couleurs d'amours à Brou et au centre-ville dès le début du mois de juillet.

La pause estivale est aussi l'occasion de profiter de l'absence des uns pour faire travailler les autres : merci aux agents des services techniques et aux entreprises qui mettront à profit ce temps pour moderniser nos deux écoles et la crèche, mais aussi pour finaliser l'imposant chantier de la rue de la Charpine, qui se dessine de jour en jour.

Merci à tous ceux, salariés ou bénévoles, qui s'investissent dans l'organisation et le bon déroulement de toutes ces manifestations. L'engagement dans la durée des associations ne tient que par le renouvellement des bénévoles. Le changement d'une grande partie du bureau du comité des fêtes en est la preuve récente. Je tiens à remercier chaleureusement les anciens et nouveaux coprésidents pour leur engagement ainsi que tous ceux et toutes celles qui les accompagnent.

L'arrivée des vacances rime également avec la tenue des assemblées générales des nombreuses associations et de clubs. Nul doute qu'il sera une nouvelle fois fait appel à l'engagement de chacun pour faire vivre nos associations et proposer une gamme d'activités variées accessibles au plus grand nombre. N'hésitez donc pas à franchir le pas et à devenir des conso-acteurs associatifs et à participer à la vie et à l'ambiance de notre commune pour le bien-être de tous !

Bon été à vous.



### Un printemps agité

Au cours du mois de mai, notre commune a participé activement à la journée de l'Europe et festoyé au 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec nos amis de Schutterwald, oubliant un instant ses préoccupations. Les sujets d'inquiétudes nous encerclent :

En Europe, où à chaque élection, l'Union s'enfoncé dans le populisme, le souverainisme, voire le nationalisme, avec la mise à mal des valeurs fondatrices : Liberté, Paix, Solidarité, Démocratie... Nos voisins italiens s'enfonçant lentement dans la crise. En France, la mise en place des réformes en marche rapide met à mal l'autorité du pouvoir national. L'expression de la rue demeure souvent ignorée ou masquée

par la violence d'actes irréfléchis d'une poignée d'inconscients. Plus proche de notre quotidien, la mise en place progressive du nouveau plan de circulation au nord de Bourg-en-Bresse va accroître la circulation déjà très dense de la rocade ouest. La mise en place d'un feu tricolore au carrefour accidentogène du chemin des Oures transformera notre rocade en voie rapide urbaine accentuant la division en deux de notre commune. Est-ce cela que nous voulons ? Que chacun puisse méditer sur ces sujets d'actualité au cours de cette période estivale et profiter de congés mérités et reposants.

**Le groupe Minoritaire**  
Tél. 07 87 85 08 26

### ÉCHOS DU CONSEIL

#### > Conseils municipaux de janvier et de mars

##### Environnement et cadre de vie

- Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie territoriale, proposition de CA3B pour faire appel à un Conseil en Énergie partagée (CEP)

##### Action éducative et Vie scolaire

- Renouvellement de la convention passée avec l'association Pôle Pyramide pour la mise à disposition de l'animatrice du Conseil Municipal d'Enfants jusqu'en juin 2019
- Présentation du nouveau document de dérogation scolaire : pour assurer la simplification et la cohérence des demandes, le formulaire sera commun aux 4 communes
- Intégration de la compétence petite enfance à la Commission Action éducative et Vie scolaire

à compter du prochain conseil municipal

##### Aménagement du Territoire

- Information du choix du type de marquage qui sera mis en œuvre rue de la Charpine et rue Nungesser et Coli, sur le principe de la voie centrale banalisée
- Présentation des modifications apportées par le Bureau d'Études du projet rue du Petit Montholon, suite à la deuxième réunion publique (06/03/2018)
- Convention avec le Conseil Départemental de l'Ain - Création d'un îlot à l'axe de la chaussée de la RD 936

**L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie [www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)**

### ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME) ET DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR (CMJ)

#### > Du côté du CME



Avec le CME de Viriat, le CME de Saint-Denis-lès-Bourg a participé à une rencontre inter CME organisée à Péronnas le 21 mars dernier. Le thème de cette journée était le développement durable. Plusieurs activités ont été menées avec les enfants : un quizz sur le développement durable en général, un parcours sur le tri et la confection du goûter : du pain perdu. Le 25 avril, les enfants du CME ont passé l'après-midi à la Petite unité de vie où ils ont eu un échange avec les résidents sur les activités extra scolaires d'hier et d'aujourd'hui. Les enfants avaient apporté le goûter. Ce temps de discussion et de partage a été très agréable et très apprécié. La participation des enfants a été très active.

#### > Du côté du CMJ



Les jeunes du CMJ ont préparé l'invitation destinée à la population pour la cérémonie de mise en clocher de leur capsule temporelle qui a eu lieu vendredi 1<sup>er</sup> juin à 19 h 15. Le rendez-vous était bien entendu fixé... au clocher ! Cette capsule, remplie d'objets de l'époque actuelle ne sera ouverte que dans 30 ans ! Auparavant, ils ont visité le clocher avec Gérard Colignon, ancien directeur des services techniques de la mairie.

Les jeunes ont également participé à la commémoration du 8 mai 1945.



## > Collège Yvon Morandat

### Les élèves participent à la vie de la commune

**Au cours de l'année, de nombreuses actions civiques sont proposées par l'équipe enseignante aux collégiens. Le devoir de mémoire est en effet une des priorités de l'établissement.**

Dans le cadre du centenaire de la fin de la guerre de 14-18, un travail interdisciplinaire a été réalisé avec les élèves de 3<sup>e</sup>.

« Cinquante-huit élèves volontaires ont participé au projet conduit cette année : "Regards croisés, destins brisés et devoir de mémoire 1918-2018".

« Cinquante-huit élèves volontaires ont participé au projet conduit cette année : "Regards croisés, destins brisés et devoir de mémoire 1918-2018". explique Raphaël Nicolet, principal. Fin février, ils sont partis une semaine à Verdun, durant laquelle ils ont pu découvrir le théâtre des opérations menées pendant la Grande Guerre. Ils ont été très impressionnés par l'ampleur et la dimension internationale du conflit. Les élèves ont visité Verdun et ses alentours (Fort de Vaux, Ossuaire de Douaumont...), ainsi qu'Arras et ses alentours (Anneau de la Mémoire - Mémorial international de Notre-Dame-de-Lorette, Flanders Fields Museum, Historial de la Grande Guerre, Mémorial canadien de Vimy...).

Cette action a à la fois permis de relier les différentes classes entre elles, mais aussi plusieurs disciplines qu'ils étudient : histoire/géographie, enseignement civique et moral, anglais, EPS, lettres, arts plastiques. Un support sous forme de livret a été préparé par les enseignants et les élèves l'ont complété une fois sur

place. Ce livret a ensuite été repris en classe comme support aux différentes matières. »

#### > Encouragé par la fédération André Maginot

La fédération André Maginot des anciens combattants et victimes de guerre a apporté son soutien financier à ce projet. Le 23 mars, lors de la cérémonie de remise d'un chèque de 1 800 €, les élèves ont présenté le travail réalisé et relaté les moments forts de leur séjour.

#### > Le label du Centenaire

La Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale a été créée en 2012 afin de préparer et de mettre en œuvre le programme commémoratif du centenaire. Afin d'accompagner l'ensemble des projets développés dans ce cadre, la Mission du Centenaire a créé un label « Centenaire » officiel permettant de distinguer les projets les plus innovants et les plus structurants pour les territoires.

Le collège a présenté son projet à la Mission du Centenaire qui a reconnu son intérêt quant à la commémoration et qui lui accordé le label.



#### > Commémoration du 11 novembre

Certains élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont participé aux commémorations du 11 novembre, en lien avec la municipalité. Lors de la cérémonie, ils ont lu des textes rédigés par eux-mêmes selon une approche particulière et originale : l'objectif était de faire parler des objets ayant fait partie de l'environnement des Poilus (masques à gaz, lanternes, obus...). [Ces objets ont été prêtés par Monsieur Zagone, habitant de la commune.]

#### Un parcours pour devenir JSP

Au collège, il existe une section qui démarre dès la 6<sup>e</sup> et qui permet de suivre une formation de jeune sapeur-pompier (JSP) sur quatre ans :

- Apprendre les bases des techniques d'interventions lors d'incendies, de sauvetages, d'opérations diverses
  - Se former aux gestes de secours à la personne (PSE 1\*)
  - Participer à des rassemblements départementaux, régionaux, voire nationaux
  - Obtenir son Brevet national de JSP et ainsi pouvoir devenir Sapeur-pompier volontaire, voire professionnel
- Les demandes sont nombreuses pour accéder à cette section. La sélection se fait sur dossier (attitude générale, tests physiques, aptitude médicale, lettre de motivation).

\* Premiers Secours en Équipe niveau 1

## > École des Vavres

La BCD est en train de faire peau neuve

**La BCD (bibliothèque centre documentaire) de l'école des Vavres était vieillissante et bon nombre d'albums étaient usagés. Un projet de réhabilitation complète a donc été lancé et la nouvelle BCD ouvrira ses portes prochainement.**

Denis Guillaumont, directeur de l'établissement, a présenté à la municipalité un projet visant à rénover entièrement la BCD de l'école. « Les élus ont tout de suite accepté cette proposition ! Ils nous soutiennent largement, c'est très agréable. Les travaux de rafraîchissement des murs ont eu lieu pendant les vacances de printemps. Ensuite, un nouveau sol sera posé. Enfin, le mobilier est choisi et en cours de commande. La bibliothèque sera opérationnelle dès la rentrée de septembre 2018, où nous aurons le plaisir de la présenter aux parents. »

#### > Un projet en deux phases

La première phase concernait la rénovation de la bibliothèque, et la deuxième phase du projet comprend la réalisation d'une fresque murale sur l'univers des contes avec l'aide d'une intervenante extérieure de l'association Amad'Art. « L'objectif est que tous les enfants participent à la réalisation de cette

fresque, poursuit Denis Guillaumont. Nous démarrons après les vacances de la Toussaint et elle sera terminée en juin 2019, où nous pourrons ainsi procéder à l'inauguration officielle. »



#### > Des livres pour découvrir le monde

Au cours de l'année, tous les enfants vont à la médiathèque, même les tout-petits. Ils découvrent ainsi un lieu qu'ils ne connaissent pas où il y a plein de livres et où des règles, comme le silence, sont à observer... « Dans un premier temps, Fabienne Champet, bibliothécaire, leur présente des albums. Ensuite, ils peuvent

choisir un livre et l'emporter chez eux pour une durée de trois semaines. »

Lorsque la nouvelle BCD de l'école aura rouvert ses portes, les enfants pourront emprunter un livre chaque semaine. « Il est important que les familles s'impliquent dans ce prêt de livres, souligne Denis Guillaumont. Il faut veiller au soin apporté au livre et que ce dernier ne reste pas au fond du sac, dans un coin, pendant la durée du prêt. Notre BCD disposera de 300 à 400 albums dont les histoires sont faites pour être racontées. Les enfants pourront ainsi échanger avec leurs parents, mais aussi avec leurs institutrices, autour de l'histoire qu'ils auront écoutée. »

#### > Un espace multimédia

La BCD sera dotée d'un vidéo projecteur plafonnier. Ce dernier, relié à un ordinateur, permettra de mettre en place des activités autour des livres, mais aussi de mener des actions de projection sur écran numérique.

## > Réunions publiques, accueils des nouveaux arrivants

Quand les élus rencontrent les habitants

C'était une volonté de début de mandat : organiser régulièrement des réunions de quartier pour permettre aux élus d'aller à la rencontre des Dyonisiens et de partager avec eux leur quotidien au cours d'un moment convivial. Retour sur nos derniers rendez-vous...

Qu'il s'agisse de nouveaux projets portés par la municipalité ou d'accueillir les nouveaux habitants, Guillaume Fauvet et son équipe ont toujours veillé à ce que la population puisse être impliquée dans la vie de la commune.

« C'est important de recueillir l'avis des personnes qui sont concernées au quotidien par les aménagements envisagés avant d'arrêter le programme des travaux à réaliser, souligne Guillaume Fauvet. Les échanges lors des réunions publiques sont intéressants et riches, car nous confrontons nos idées à la réalité du terrain. Cela permet d'avancer de manière constructive et les habitants des quartiers prennent ainsi conscience que les aménagements sont pensés en considérant la commune dans son ensemble. »

« Nous allons à la rencontre des personnes, dans leurs quartiers et leur quotidien, là où ils vivent, explique Rita Monteiro, conseillère municipale déléguée à l'animation, la concertation et la proximité. Nous abordons ainsi différents sujets et nous présentons la commune, ses projets, ses associations... Cela permet également aux nouveaux arrivants de faire connaissance et d'échanger avec les personnes de leur voisinage. »

Depuis 2016, seize réunions ont déjà été organisées.



N°	Date	Type	Détail	Secteur/quartier
1	Mars 2016	Ac	Inauguration et accueil des nouveaux habitants	Clos des Lazaristes.
2	Avril 2016	RP	Présentation des aménagements de sécurisation envisagés chemin du Bourg	Centre village
3	Mai 2016	RP	Présentation des projets d'aménagement des voiries	Rue Nungesser et Coli et rue de la Charpine
4	Mai 2016	RP	Giratoire de la fruitière	
5	Mai 2017	RP	Présentation des projets d'aménagement des voiries	Rue Pascal, impasse de la Pascaline, rues Chopin, Vivaldi, Rimbaud, Alouettes et Lulli
6	Mai 2017	Ac	Accueil nouveaux habitants Aménagement Carrefour des Oures	Quartier des Oures
7	Mai 2017	Ac	Rencontre des nouveaux habitants	Clos de l'Érable
8	Septembre 2017	RP	Présentation des projets d'aménagement des voiries	Clos St Denis, Allée des 3 Chênes, allée des Sapins
9	Septembre 2017	Ac	Accueil nouveaux habitants	Quartier Saint-Vincent
10	Octobre 2017	Ac	Accueil nouveaux habitants	Lotissement Croix du Sud
11	Janvier 2018	RP	Proposition d'amélioration de l'aménagement existant du parc des Vavres	Quartiers Lilas-Vavres
12	Janvier 2018	RP	Présentation du projet de réaménagement de la gravière après exploitation	
13	Mars 2018	RP	2 <sup>e</sup> réunion présentant l'avancement du projet d'aménagement de la voirie	Rue du Petit Montholon
	Mars 2018		Inauguration STEP	
14	Avril 2018	RP	Présentation des projets d'aménagement des voiries	Quartier de la Grange Maman
15	Mai 2018	RP	Présentation des projets d'aménagement des voiries	Chemin des Oures
16	Juin 2018	RP	Présentation des projets d'aménagement des voiries	Chemins ruraux

Ac : Accueil nouveaux habitants – RP : Réunion Publique

## > Coup de projecteur sur le rucher du Vallon de la Viole

L'aménagement du Vallon de la Viole prend forme. Le rucher est désormais achevé et va pouvoir accueillir, dès le mois de juin, les essaims qui ont été commandés.

Ce rucher pédagogique, très attendu, comptera 2 ruches et 1 ruchette (entre 40 000 et 50 000 abeilles par ruche).

### > Bruit

Respectez les horaires!

L'arrêté municipal du 15 décembre 2003 régit le bruit sur la commune de Saint-Denis-lès-Bourg. Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, pompes d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

### > Ambrosie

Prenez garde!

L'ambrosie est une plante annuelle invasive dont le pollen provoque des allergies importantes chez de nombreuses personnes. L'allergie à l'ambrosie apparaît après plusieurs années d'exposition à son pollen et peut entraîner divers symptômes chez les sujets sensibles (rhinites, conjonctivites...) ainsi que l'apparition ou l'aggravation de l'asthme. L'ambrosie colonise de préférence des terrains où le sol a été travaillé par des engins ou sur lesquels des matériaux ont été apportés (friches, chantiers, lotissements, accotements, terres agricoles...). En effet, les graines sont disséminées avec la terre qui les contient. Elle germe de mars à mai et fleurit de mi-août à fin septembre. C'est à cette période que le pollen, libéré par les fleurs, est diffusé dans l'air et provoque des allergies.

### > Reconnaître l'ambrosie



- Tige droite, souvent velue et ramifiée
- Feuilles très découpées, du même vert sur les deux faces
- Fleurs disposées sur de longs épis
- Aucune odeur quand on la froisse

### > La destruction des plants est obligatoire

Il est nécessaire de détruire l'ambrosie avant floraison de préférence en arrachant les plants, ou bien en effectuant une fauche (tonte) fin juillet/début août, renouvelée fin août.

La destruction des plants est rendue obligatoire par arrêté préfectoral.

Signalez les plans d'ambrosie directement sur le site :

[www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)

## SAVEZ-VOUS

## > L'octroi

L'ancêtre de la barrière douanière

Rue de la Charpine, une borne de délimitation de territoire à partir de laquelle devaient être acquittés les droits d'octroi a été retrouvée couchée dans le jardin d'une propriété de Saint-Denis. Les actuels propriétaires ont accepté de faire don de cette borne à la commune qui envisage de l'ériger à son ancien emplacement. L'octroi est une contribution indirecte perçue autrefois par les municipalités à l'importation de marchandises sur leurs territoires. Cette taxe frappait les marchandises les plus importantes et les plus rentables telles que le vin, l'huile, le sucre, le café... Il est signalé dès le XII<sup>e</sup> siècle à Paris et servait à financer l'entretien des fortifications et les travaux d'utilité publique. Alors que l'octroi est un prélèvement sur la valeur des marchandises, le péage est un droit perçu sur le passage des personnes.

Les produits qui n'étaient pas soumis à l'octroi étaient en franchise.

Ce terme désigne également l'administration chargée de prélever cette taxe. Elle contrôlait

chaque porte de la ville à l'aide de barrières souvent disposées entre des pavillons symétriques. Pour subvenir aux dépenses communales, certaines municipalités étaient autorisées à établir et percevoir une taxe sur certaines marchandises de consommation locale à leur entrée dans la ville. Cet impôt, qui perdura jusqu'en 1948, a survécu dans les départements d'outre-mer, où il est connu sous le nom d'octroi de mer.



[www.saintdenislesbourg-histoire.fr](http://www.saintdenislesbourg-histoire.fr)  
04 74 22 42 65

## À SAVOIR

### > La balade communale se prépare

C'est la date de samedi 6 octobre qui a été retenue pour la traditionnelle balade communale. En effet, l'objectif était qu'elle ne se déroule pas en même temps que celle organisée par les donateurs de sang, qui a toujours lieu mi-septembre.

Le thème de cette balade est la découverte du jalonnement rural. Nous souhaitons montrer aux habitants les premières réalisations des aménagements de ce parcours destiné à sécuriser les cyclistes venant du secteur rural.

Le départ se fera à la salle des fêtes, puis nous emprunterons successivement la rue des écoles, la rue du val de Richagnon, les chemins du portail, du Viocet et de Luisandre.



L'octroi avant un nettoyage bien mérité!

## > Du côté de la Médiathèque

### Fête de la musique

Vendredi 29 juin, 18 h 30.

Pour fêter la musique, la médiathèque propose un concert d'Yvan Marc. Il se définit comme un artisan de la chanson, sur les thèmes de l'amour et de la terre.

Entrée libre et gratuite.

### Soirée salades et contes

Mercredi 18 juillet, 18 h 30, au pré de la Cure.

Lecture de contes, suivie d'un pique-nique tiré du sac pris en commun.

En partenariat avec Pôle Pyramide (sur inscription).

### Partir en livre

Dans le cadre de l'opération nationale «Partir en livre», la médiathèque propose des animations «hors les murs» pour les enfants :

#### – Petits jeux et lectures

- Jeudi 12 juillet, 10 heures au Pré de la Cure
- Vendredi 13 juillet, 10 heures au Pré Joli

#### – Marionnettes et lectures

- Jeudi 19 juillet, 10 heures au Pré de la Cure
- Vendredi 20 juillet, 10 heures au Pré Joli

### Horaires d'été

Du 9 juillet au 1<sup>er</sup> septembre inclus :

- Mardi : 10 h - 12 h et 16 h - 18 h 30
- Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h 30
- Vendredi : 16 h - 18 h 30

Renseignements et inscriptions  
Médiathèque L'Odyssee – Tél. 04 74 24 45 43  
mediatheque@stdenislesbourg.fr

## > Entreprendre dans l'Ain

Centre Ain Initiative vous accompagne

Créé en 1999 avec le soutien des élus de la communauté d'agglomération de Bourg et à l'initiative de chefs d'entreprises locaux, Centre Ain Initiative est une association loi 1901 dont l'objectif est de financer des initiatives créatrices d'emploi. Ainsi, Centre Ain Initiative, qui regroupe 8 salariés et 90 bénévoles, finance l'économie de proximité et propose un suivi post création.

Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise (moins de 10 salariés) ou une association employant du personnel, Centre Ain Initiative peut vous apporter :

- une expertise de votre projet et des conseils avisés
- des financements (prêt d'honneur – moyenne : 8000 €)
- une garantie bancaire (caution auprès des banques)
- une mise en réseau avec d'autres acteurs (club des créateurs)
- éventuellement un parrainage

### > En 2017, Centre Ain Initiative c'est :

- 149 entreprises et 11 associations soutenues
- 445 emplois créés ou maintenus
- 10 millions d'euros d'investissements mobilisés

Centre Ain Initiative  
90 A rue Henri de Boissieu – 01000 Bourg-en-Bresse  
Tél. 04 69 81 13 50  
Mail : cai@cai01.com – web : www.cai01.com

## État civil

### Naissances

Andréa DESGRANGES ALLIOD (15/03), Aymen JADID (17/03), Elias ZITOUNI BELLEVRAAT (29/03), Maymouna BELMADANI (30/03), Théophanie DESVIGNES (03/04), Juline THOMASSON (06/04), Axl PALLADINO (14/04), Arthur LHOUMEAU (16/04), Alice POITRAL (17/04), Juliette PEROZ (04/05), Lou BONNETAIN (11/05), Milham ABOUYAALA (12/05), Shanna GOUTEUX (19/05), Alexandre ROUCHOUZE (25/05).

### Décès

Jean-Pierre GRAND (15/03), Martel RÉMY (23/03), Clotilde SALLET veuve SORGUES (01/05), Aimé CATHELIN (03/05), Abderraham YOUNIR (09/05), Alexy RAMEAUX (27/05), Monique COLOT épouse MARVIE (27/05).

Journal d'information municipale édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directeur de la publication : Christophe Darget-Lacoste – Rédaction : Guenaëlle Le Goff-Viard – Mise en page : Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse) – Impression : Imprimerie Poncet – Tirage : 3100 ex. – Crédits photographiques : mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Trouny – Distribution : Frédéric Hiernaux. Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.

## > CCAS info

### > Les bons vacances

Les bons vacances peuvent apporter un soutien financier aux familles pour l'accueil des enfants en centre de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires.

Cette aide vient en complément de celle apportée par la CAF.

Pour plus d'informations contacter  
Jessica Marini à la mairie au 04 74 24 45 56 ou Pôle Pyramide au 04 74 24 22 71

### > Vacances pour tous

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le CCAS poursuit son accompagnement afin de permettre aux enfants, qui ne sont jamais partis, de découvrir, entre autres, notre département sous la forme d'un séjour.

L'attribution de cette aide est soumise à condition de ressources.

À noter que d'autres aides spécifiques peuvent venir en complément en fonction de chaque situation familiale.

N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS  
au 04 74 24 24 56  
ou Pôle Pyramide pour plus de renseignements

### > Plan canicule et grand froid

Lors d'épisodes caniculaires ou de grand froid, le préfet, relayé par le maire, déclenche un plan de prévention destiné aux personnes les plus

vulnérables : personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, personnes handicapées.

Après inscription volontaire et confidentielle par la personne concernée ou par un tiers (représentant légal, intervenant médico-social, entourage, parent, ami) les services municipaux ou les élus prendront contact avec vous pour s'assurer de votre état de santé et vous apporter si besoin une aide adaptée. Cette procédure vient en plus de l'aide apportée par vos proches ou aidants.



Contact : 04 74 24 24 64

### > Après-midi festif pour les aînés

Jeudi 5 juillet de 14 h à 17 h aura lieu un après-midi festif sur le thème de l'Europe à destination des aînés de plus de 76 ans. Si vous êtes inscrits sur les listes électorales, vous recevrez un bulletin d'inscription, sinon nous vous invitons à vous faire connaître à la mairie.

Contact : 04 74 24 24 64

## Retour en images...



## > Carte d'identité

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de carte d'identité, comme les demandes de passeport, doivent être déposées auprès des mairies dotées d'un dispositif de recueil, à savoir :

- Mairie de Bourg-en-Bresse (04 74 45 71 99)
- Mairie de Viriat (04 74 25 30 88)
- Mairie de Péronnas (04 74 32 31 50)

Contactez la mairie de votre choix par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous.

Vous pouvez effectuer une demande préalable sur le lien suivant :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associés/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Conformément aux instructions préfectorales, aucune demande ne pourra être traitée par nos soins après le 20 mars 2017.

## Agenda

### JUIN

- **Vendredi 15**  
20 h 30 – Conférence Ain Nature et Santé – La Ferme
- **Samedi 16**  
Fédéral Bouliste - Comité Bouliste de l'Ain
- **Dimanche 17**  
Fédéral Bouliste - Comité Bouliste de l'Ain

### JUILLET

- **Samedi 21**  
Pétanque - feu d'artifice - bal – fête foraine - Comité des fêtes
- **Dimanche 22**  
Course pédestre enfants et adultes – St Denis Rando Cyclo  
Course cycliste – St Denis Cyclisme  
Fête foraine – Comité des fêtes
- **Lundi 23**  
14 h – Challenge André Mirmand – La Boule joyeuse – 16 quadrettes M3/M4 Loisirs

### AOÛT

- **Mardi 7**  
9 h – 13 h et 16 h – 19 h – Dons du sang - Salle des fêtes

### SEPTEMBRE

- **Samedi 8**  
9 h – 12 h 30 – Forum des associations – Pôle Pyramide – salle des fêtes  
9 h 30 – But d'honneur – La Boule joyeuse  
16 h 30 – Randonnée – Donneurs de sang – Repas salle des fêtes
- **Vendredi 21**  
20 h 30 – Conférence Ain Nature et Santé – La Ferme



[www.stdenislesbourg.fr/Calendrier-des-fetes](http://www.stdenislesbourg.fr/Calendrier-des-fetes)